



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Direction de la Coordination Interministérielle
et de l'Appui Territorial

Rennes, le **17 AVR. 2026**

Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

Affaire suivie par : Louis-Marie SIMON

Tél. : 02 21 86 23 29

Courriel : louis-marie.simon@ille-et-vilaine.gouv.fr

Messieurs les maires,

Veillez trouver ci-joint un exemplaire numérique du dossier de demande d'autorisation environnementale, un certificat d'affichage et une copie de l'avis portant ouverture d'une consultation parallélisée **du jeudi 11 juin 2026 (9h00) au vendredi 11 septembre 2026 (17h00)**, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ENERSUD en vue du projet d'extension de la chaufferie dans le quartier du Blosne sur la commune de Rennes.

L'avis d'enquête devra être affiché, non seulement à la mairie et dans le voisinage de l'établissement projeté, mais aussi dans tous les lieux et endroits où l'attention du public peut être facilement attirée, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, **soit le 27 mai 2026 au plus tard.**

Vous vous assurerez de la permanence de cet affichage pendant toute la durée des opérations.

La consultation sera également annoncée par nos soins, aux frais du pétitionnaire, quinze jours au moins avant son ouverture, dans les journaux « Ouest France (35) » et « 7 Jours ».

Par ailleurs, il vous appartient, conformément à l'article R. 181-18 du code de l'environnement, de consulter votre conseil municipal et de l'inviter à donner son avis sur ce projet.

Cet avis devra être exprimé dans un **délai de deux mois** à compter la réception du présent courrier. Vous voudrez bien nous faire parvenir cet avis dans le même délai dès qu'il aura été exprimé.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale est consultable sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/construction-chaufferie-enersud-le-blosne>

Je vous prie d'agréer, Messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
L'adjoint à la cheffe de bureau

Jean-Étienne LEMELLE

À destinataires *in fine*

Copie :

- Inspection des installations classées

Liste des destinataires

Monsieur Sébastien GUÉRET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
3 rue de la mairie
35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE

Monsieur Sébastien COLLET
Maire de Saint-Jacques-de-la-Lande
1 rue François Mitterrand
35156 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

Grégoire LE BLOND
Maire de Chantepie
44 avenue André Bonnin
35135 CHANTEPIE

Stéphane LABBÉ
Maire de Vern-sur-Seiche
22 rue de Châteaubriant
35770 VERN-SUR-SEICHE